

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1037 – 03/04/2023

Descriptif

Objet	:	Concours de projets pour la restauration et la rénovation de la Bibliothèque de Genève, Promenade des Bastions 8
Forme de mise en concurrence	:	Concours (SIA 142)
Type de procédure	:	Ouverte à un degré
Mandat	:	Architecte pilote et ingénieur civil
Date de publication dans la FAO	:	3 avril 2023
Délai de rendu	:	6 octobre 2023, 17h00
Adjudicateur	:	Ville de Genève - Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, Unité soumissions, Madame Véronique Bertrand, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Case postale 3983, 1211 Genève 3
Organisateur	:	idem
Inscription	:	12 juin 2023, 11h00
Simap	:	No de publication : 1325171 Documents téléchargeables sur le site Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Admise pour l'architecte et l'ingénieur civil
Jury	:	Présidente Mme Doris Wälchli, Architecte EPF, FAS, SIA, Brauen Wälchli architectes, Lausanne

Vice-présidente

Mme Charlotte Malignac, Urbaniste, Codirectrice du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, Ville de Genève

Membres professionnels

M. Philippe Meylan, Architecte EPFL, Directeur de la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève

M. Francesco Della Casa, Architecte, Architecte cantonal, Etat de Genève

Mme Elisabeth Boesch, Architecte EPF, FAS, Elisabeth & Martin Boesch Architectes FAS, Zürich

Mme Paola Maranta, Architecte EPF, FAS, Miller & Maranta AG, Bâle

Mme Pia Durisch, Architecte EPF, FAS, Durisch + Nolli Architetti Sagl, Massagno

M. Laurent Beaudouin, Architecte DPLG, Beaudouin Architectes, Paris et Nancy

M. Pierre Tourvielle de Labrouhe, Architecte du patrimoine, Conseiller en conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève

M. Aurelio Muttoni, Ingénieur civil EPF, SIA, Muttoni et Fernández Ingénieurs Conseils, Ecublens

Membres non-professionnels

Mme Martine Koelliker, Directrice adjointe du Département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève

M. Frédéric Sardet, Directeur Bibliothèque de Genève (BGE),

Ville de Genève

M. Damian Elsig, Directeur Bibliothèque nationale suisse BN, Office fédéral de la culture, OFC, Berne

Mme Jeannette Frey, Directrice Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne (BCUL)

Mme Babina Chaillot Calame, Conservatrice cantonale des monuments, Office du patrimoine et des sites, Etat de Genève

Suppléants

Dr Bernard Zumthor, ancien conservateur cantonal et Directeur général du patrimoine de l'Etat de Genève

Mme Miyuki Inoue, Architecte TUS, Master EPF, SIA, Hull Inoue Radlinsky Architekten, Zürich

Mme Emilie Vaudant, Attachée de direction chargée de projets, Bibliothèque de Genève (BGE), Ville de Genève

Spécialistes-conseil

La liste des spécialistes-conseil n'est pas exhaustive. L'organisateur et/ou le jury se réserve(nt) le droit de la compléter en cours de procédure.

Mme Claire Mejean Architecte-paysagiste, Service des espaces verts, Ville de Genève

M. Romain Berger Ingénieur thermicien, Service de l'énergie, Ville de Genève

Mme Nelly Cauliez Conseillère en conservation du patrimoine, Direction du département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève

Mme Fabienne Uddegard-Zanolin Adjointe de direction, Infrastructures, Direction du département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève

M Michel Paquet Ingénieur civil EPFL-SIA

(A nommer) Economiste de la construction

(A nommer) Expert en sécurité incendie

Coordination concours Mme Raluca Poliac, architecte AAM à la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève

Critères d'appréciation

- : – Cohérence générale du projet et insertion dans le site ;
- Qualités architecturales et typologiques du bâtiment historique de la BGE ;
- Qualités des intentions concernant la conservation-restauration des éléments patrimoniaux de la BGE ;
- Qualités fonctionnelles et techniques du projet d'extension, y compris dans sa liaison avec le bâtiment existant ;
- Qualités spatiales intérieures du bâtiment historique (en particulier pour tous les locaux en libre accès) ;
- Cohérence de la gestion des flux (humains et documentaires) à la fois à l'intérieur du bâtiment historique et dans l'articulation de ces flux à la construction de l'extension ; visibilité et qualité du traitement des accès depuis la rue et le parc ;
- Qualité des dispositifs pour renforcer l'attractivité du lieu et l'accueil des publics ;
- Qualité de la solution d'ingénierie civile proposée
- Economie générale du projet.

Somme des prix

- : Le jury dispose d'une somme globale de CHF 224'000.- HT pour l'attribution d'environ six prix ou mentions éventuelles dans les limites fixées par l'article 17.3 du Règlement SIA 142, édition 2009.

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

Qualités de la mise en concurrence : Concours SIA 142

Remarques sur le concours : La CCAO se réjouit de l'organisation de ce concours
Le bureau auteur de l'étude de faisabilité ne participera pas
au concours.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Ville de Genève - Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité,
Unité soumissions, Madame Véronique Bertrand, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Case postale
3983, 1211 Genève 3